


Informations de base	
<b>2019/0903(NLE)</b> NLE - Procédures non législatives Décision	Procédure terminée
Banque centrale européenne (BCE): nomination du vice-président(e) du comité de surveillance  <b>Subject</b> 5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>ECON</b> Affaires économiques et monétaires		GUALTIERI Roberto (S&D)	18/07/2019
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>		<b>Réunions</b>	<b>Date</b>
	Environnement		3716	2019-10-04
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Secrétariat général		TIMMERMANS Frans	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
09/04/2019	Publication de la proposition législative	N9-0008/2019	Résumé
15/07/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/09/2019	Vote en commission		
09/09/2019	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A9-0007/2019	Résumé
17/09/2019	Décision du Parlement	T9-0009/2019	Résumé
17/09/2019	Résultat du vote au parlement		
04/10/2019	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
04/10/2019	Fin de la procédure au Parlement		
07/10/2019	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques
-------------------------

Référence de la procédure	2019/0903(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Instrument législatif	Décision
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/9/00583

<a href="#">Portail de documentation</a>				
<b>Parlement Européen</b>				
<b>Type de document</b>	<b>Commission</b>	<b>Référence</b>	<b>Date</b>	<b>Résumé</b>
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE639.671</a>	29/08/2019	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A9-0007/2019</a>	09/09/2019	<a href="#">Résumé</a>
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T9-0009/2019</a>	17/09/2019	<a href="#">Résumé</a>
<b>Autres Institutions et organes</b>				
<b>Institution/organe</b>	<b>Type de document</b>	<b>Référence</b>	<b>Date</b>	<b>Résumé</b>
ECB	Document de base législatif	<a href="#">N9-0008/2019</a>	09/04/2019	<a href="#">Résumé</a>

<a href="#">Informations complémentaires</a>		
<b>Source</b>	<b>Document</b>	<b>Date</b>
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

<a href="#">Acte final</a>
<a href="#">Décision 2019/1671</a> <a href="#">JO L 256 07.10.2019, p. 0008</a>

## Banque centrale européenne (BCE): nomination du vice-président(e) du comité de surveillance

2019/0903(NLE) - 09/09/2019 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission économique et monétaire a adopté un rapport de Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur la proposition de nomination du vice-président du Conseil de surveillance de la Banque centrale européenne (BCE).

La commission compétente a approuvé la nomination d'Yves Mersch au poste de vice-président du Conseil de surveillance de la Banque centrale européenne.

La commission économique et monétaire du Parlement a évalué les pouvoirs du candidat proposé, notamment au regard des exigences du règlement (UE) n° 1024/2013 confiant à la BCE des missions spécifiques relatives aux politiques de surveillance prudentielle des établissements de crédit. Le 4

septembre 2019, elle a procédé à une audition du candidat proposé, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions des membres de la commission.

## **Banque centrale européenne (BCE): nomination du vice-président(e) du comité de surveillance**

2019/0903(NLE) - 17/09/2019 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé par 379 voix pour, 230 contre et 69 abstentions, la nomination de Yves Mersch au poste de vice-président du conseil de surveillance de la Banque centrale européenne.

Avant le vote en plénière, la commission des affaires économiques et monétaires a évalué les qualifications du candidat proposé. Elle a procédé ensuite, le 4 septembre 2019, à une audition du candidat au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.

## **Banque centrale européenne (BCE): nomination du vice-président(e) du comité de surveillance**

2019/0903(NLE) - 09/04/2019 - Document de base législatif

OBJECTIF : nommer le vice-président du conseil de surveillance de la Banque centrale européenne (BCE).

CONTENU : le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a proposé de nommer Yves Mersch (LU) au poste de vice-président de son conseil de surveillance pour le reste de son mandat en tant que membre du directoire jusqu'au 14 décembre 2020.

La BCE a informé le président de la commission économique et monétaire du Parlement européen, Roberto Gualtieri, conformément à l'accord interinstitutionnel entre la BCE et le Parlement européen.

Conformément à l'article 26, paragraphe 3, du [règlement \(UE\) 1024/2013 du Conseil](#), la nomination doit être approuvée par le Parlement européen.

Après cette approbation, le Conseil adoptera une décision d'application portant nomination du vice-président du conseil de surveillance.